



cadre au forfait jour et cours en université

Par **melo29**, le **02/02/2013** à **16:34**

bonjour,

je voulez savoir dans quelles mesures il est possible de donner des cours en Master tout en ayant un emploi au statut cadre dans une PME.
il s'agit de cours donner par tranche de 4h/semaine 5 ou 6 fois / an.

Dois je poser des RTT les jours où je réalise ces cours ou n'est ce pas nécessaire sachant que je suis au fofait jour et travaille la demi journée restante dans mon entreprise.

Par **P.M.**, le **02/02/2013** à **16:38**

Bonjour,

Le contrat de travail devant être exécuté de bonne foi, il me paraît préférable d'en avertir l'employeur...

Par **melo29**, le **02/02/2013** à **16:49**

mon employeur est au courant, a signé des documents m'y autorisant mais les versions divergent quant au mode de mise en œuvre. Cours donné sur période de RTT, ou sur une journée travaillée (étant au forfait) je travaille la demi journée restante, ...

Par **P.M.**, le **02/02/2013** à **17:19**

A priori, l'employeur n'avait pas à vous y autoriser et je ne vois pas non plus ce qui vous obligerait à prendre une journée RTT avant que le nombre de jours du forfait soit atteint...